

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00349

Numéro SIREN : 883 954 414

Nom ou dénomination : A.D.D.

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2024 sous le numéro de dépôt 1247

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2023

et clos le 31/12/2023

Régime simplifié d'imposition

Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Régime réel normal

Si option pour le régime optionnel de taxation du tonnage, art. 206-4 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

Adresse du siège social

SIRET

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI).

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

B ACTIVITÉ

SIRET

Activités exercées

Autres catégories de détail, spécifier les divers

Si vous avez changé d'activité, cocher la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

206561 Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

42500

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-3 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Basins d'emploi à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneurial art. 44 octet A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer « ou » selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCALISÉS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Au titre de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CECIDAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la Nom/Adresse déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la Nom/Adresse société tête de groupe

N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

X

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement soumettre le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable

Nom et adresse du conseil

ARCECO CHAUVY
28 RUE DE LA CHAUSSEE
92100 CHAUVY

Tel. 01 47 42 24 80

OGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant

Tel

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné

Date

29/02/2024

Lieu

CHAUVY

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire, et les autres

DAVID AUJERREY

Examen de conformité fiscale (ECF)

X

prestatrice

ARCECO

28 RUE DE LA CHAUSSEE

Signature



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2023

et clos le 31/12/2023

Régime simplifié d'imposition

X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Régime réel normal

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

5250 A.D.P.
15, Rue de la Chaussée

SIRET

8 8 3 9 5 4 4 1 4 0 0 0 1 6

Mél: david.audefroy@orange.fr

Adresse du principal établissement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

SIRET

Activités exercées

Autres commerces de détail spécialisés divers

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

206 561

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

42 500

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité nouvelle génération,
art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier
cotée

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du
taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le : Nom/Adresse
déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la : Nom/Adresse
société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI X NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

ARGECO CHAUNY
98 RUE DE LA CHAUSSEE
02300 CHAUNY

OGA/OMGA

Viseur conventionné

Tél: 03.23.39.34.80

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:

Date: 09/02/2024

Lieu: CHAUNY

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire: Président

DAVID AUDEFROY

Examen de conformité
fiscale (ECF)

X prestataire :

ARGECO
98 RUE DE LA CHAUSSEE
02300 CHAUNY

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	91 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i	91 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		91 000	
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1			2	3	4	5	6	7	8	
DAVID AUDEFROY			500	2023	35 614					
23 RUE CHARLES DE GAULLE 02300 VIRY-NOUREUIL										
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		70 848	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice							
			MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)						
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice						
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice			a			
EBITDA fiscal de l'exercice			b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé						
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report						
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i			
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r					
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)						
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant						

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

$$\begin{array}{r}
 190432 \\
 122 \\
 \hline
 68432
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 100000 \\
 22000 \\
 \hline
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 239502 \\
 68432 \\
 \hline
 307934
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 819934 \\
 - 2000 \\
 \hline
 817934
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 500000 \\
 50000 \\
 20000
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 307934 \\
 \hline
 877934
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 929934 \\
 - 102 \\
 \hline
 929832
 \end{array}$$

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SASU A.D.D

Adresse 16 Rue de la Chaussée 02300 CHAUNY

du
et

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES (v. notice 1)								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

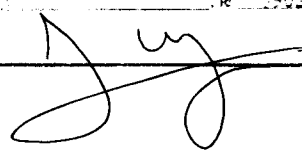
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 1)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 2)	Valeur des avantages en nature (v. notice 3)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAL X

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 2	
- de l'exercice 2023 (total col 9 + total col 10) 10		- de l'exercice 2023 10	249 081
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	229 471
Nom et qualité du signataire DAVID AUDEFROY Président		A. CHAUNY le 19/02/2024 Signature	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



Désignation de l'entreprise <u>SASU A.D.D</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Adresse de l'entreprise <u>16 Rue de la Chaussée</u> <u>02300 CHAUNY</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>5</td><td>4</td><td>4</td><td>1</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>										8	8	3	9	5	4	4	1	4	0	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
8	8	3	9	5	4	4	1	4	0	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table><tr><td colspan="8"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td><td colspan="2"><u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>23</u></td></tr><tr><td colspan="8">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td colspan="2">502 894</td><td>012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">502 894</td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td colspan="2"></td><td>016</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td colspan="2">23 707</td><td>030</td><td colspan="2">11 150</td><td colspan="2">12 557</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td colspan="2">530</td><td>042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">530</td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td colspan="2">527 131</td><td>048</td><td colspan="2">11 150</td><td colspan="2">515 981</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td colspan="2"></td><td>052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td colspan="2">97 004</td><td>062</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">97 004</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td colspan="2"></td><td>066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td colspan="2"></td><td>070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td colspan="2">1 295</td><td>074</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 295</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td colspan="2">202 028</td><td>082</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">202 028</td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td colspan="2">211 734</td><td>086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">211 734</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td colspan="2">172</td><td>094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">172</td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td colspan="2">512 233</td><td>098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">512 233</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td colspan="2">1 039 364</td><td>112</td><td colspan="2">11 150</td><td colspan="2">1 028 213</td></tr><tr><td colspan="8">PASSIF</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">500 000</td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td>126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">50 000</td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td colspan="2"></td><td>)</td><td>132</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td>134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">239 502</td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">190 432</td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td>137</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td>140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">979 934</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">7 891</td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td colspan="2">3 671</td><td>)</td><td>172</td><td colspan="2">40 388</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">48 279</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 028 213</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="2">4 965</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2"></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="2"></td></tr></table>																				Exercice N clos le		<u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>23</u>		ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	502 894		012			502 894		Autres *		014			016			Immobilisations corporelles *		028	23 707		030	11 150		12 557		Immobilisations financières * (1)		040	530		042			530		Total I (5)				044	527 131		048	11 150		515 981		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052					Marchandises *		060	97 004		062			97 004		Avances et acomptes versés sur commandes		064			066					Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070					Autres * (3)		072	1 295		074			1 295		Valeurs mobilières de placement		080	202 028		082			202 028		Disponibilités		084	211 734		086			211 734		Charges constatées d'avance *		092	172		094			172		Total II				096	512 233		098			512 233		Total général (I + II)				110	1 039 364		112	11 150		1 028 213		PASSIF										Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			500 000						Écarts de réévaluation		124									Réserve légale		126			50 000						Réserves réglementées *		130									Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			)	132					Report à nouveau		134			239 502						Résultat de l'exercice		136			190 432						Subventions d'investissement		137									Provisions réglementées		140									Total I				142			979 934					Provisions pour risques et charges				Total II	154							DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156									Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164									Fournisseurs et comptes rattachés *		166			7 891						Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 671		)	172	40 388				Produits constatés d'avance		174									Total III				176			48 279					Total général (I + II + III)				180			1 028 213					RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 965		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		
								Exercice N clos le		<u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>23</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	502 894		012			502 894																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Autres *		014			016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Immobilisations corporelles *		028	23 707		030	11 150		12 557																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations financières * (1)		040	530		042			530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total I (5)				044	527 131		048	11 150		515 981																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		Marchandises *		060	97 004		062			97 004																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		Autres * (3)		072	1 295		074			1 295																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Valeurs mobilières de placement		080	202 028		082			202 028																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Disponibilités		084	211 734		086			211 734																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Charges constatées d'avance *		092	172		094			172																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total II				096	512 233		098			512 233																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Total général (I + II)				110	1 039 364		112	11 150		1 028 213																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
PASSIF										Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			500 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Réserve légale		126			50 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Report à nouveau		134			239 502																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Résultat de l'exercice		136			190 432																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Subventions d'investissement		137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total I				142			979 934																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Provisions pour risques et charges				Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			7 891																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 671		)	172	40 388																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total III				176			48 279																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total général (I + II + III)				180			1 028 213																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 965																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.D.D		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le 13/11/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	693 502	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	3 662	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	22	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	697 185	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	303 824
		Variation de stocks (marchandises) *					236	10 417
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	37 064		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	645	244	2 836		
Rémunérations du personnel *					250	73 335		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	17 674		
Dotations aux amortissements *					254	4 586		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259		260	644		
Total des charges d'exploitation (II)					264	450 381		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	246 805	
Produits financiers (III)			280	2 028	Charges financières (V)		294	386
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			347		348		300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	58 015
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	190 432	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	190 432	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	58 015			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	614		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44. sextes)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sextes A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641					
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	249 061	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	249 061	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

SASU A.D.D

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SASU A.D.D</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	502 894	402		404		406	502 894												
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450	12 181	452	4 450	454		456	16 631												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	6 576	472	500	474		476	7 076												
Immobilisations financières		480	515	482	15	484		486	530												
TOTAL		490	522 166	492	4 965	494		496	527 131												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 806	542	2 322	544		546	7 128												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 758	562	2 264	564		566	4 022												
TOTAL		570	6 564	572	4 586	574		576	11 150												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
			579	Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A.D.D</u>								Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																	
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																								
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																									
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																									
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																									
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																									
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																									
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																									
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																									
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																									
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="5">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="5">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="4">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agen- cements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisa- tions corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td colspan="5">780</td> </tr> </table>										B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						Dotations		Reprises							Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				Autres immobilisations incorporelles	700		705		2					Terrains	710		715		3					Constructions	720		725		4					Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5					Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		6					Matériel de transport	750		755		7					Autres immobilisa- tions corporelles	760		765							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																												
	Dotations		Reprises																																																																																																																														
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																											
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2																																																																																																																												
Terrains	710		715		3																																																																																																																												
Constructions	720		725		4																																																																																																																												
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5																																																																																																																												
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		6																																																																																																																												
Matériel de transport	750		755		7																																																																																																																												
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765																																																																																																																														
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																												
					780																																																																																																																												
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																																	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982																																																																																																																													
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis																																																																																																																													
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter																																																																																																																													
Déficits imputés				983																																																																																																																													
Déficits reportables				984																																																																																																																													
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																													
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																													
III DIVERS																																																																																																																																	
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325																																																																																																																											
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée								374	137 156																																																																																																																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	62 084																																																																																																																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:SASU A.D.A.D.....	Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2023. et clos le:31/12/2023	Données en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	3,00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	697 164
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	697 164
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	22
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	22
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	308 483
Variation négative des stocks	145	10 417
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	13 608
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	18 797
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	644
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	351 949
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	345 237
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	345 237

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	697 164
Effectifs au sens de la CVAE *	023	3,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
Date de cessation		/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 8 3 9 5 4 4 1 4

Dénomination de l'entreprise

SASU A.D.D

Adresse (voie)

16 Rue de la Chaussée

Code postal

02300

Ville

CHAUNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUDEFROY Prénom(s) DAVIDNom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500Naissance: Date 26/09/1977 N° Département Commune CHAUNY Pays Adresse : N° 23 Voie RUE CHARLES DE GAULLECode Postal 02300 Commune VIRY-NOUREUIL Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 8 3 9 5 4 4 1 4

Dénomination de l'entreprise

SASU A.D.D

Adresse (voie)

16 Rue de la Chaussée

Code postal

02300

Ville

CHAUNY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SASU A.D.D
16, rue de la Chaussée
02300 Chauny
RCS St-Quentin 883 954 414

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 FEVRIER 2024**

A 14 heures,

au siège social : au **16, rue de la Chaussée 02300 Chauny**

L'associé de la Société en actions simplifiée unipersonnelle ADD au capital de 500 000 euros, divisée en 500 ACTIONS DE 1000 EUROS chacune, a tenu l'Assemblée Générale. Ordinaire ratifiant les comptes clôturés au 31/12/2023

EST PRESENT :

- Monsieur Audefroy David, Président et associé unique, propriétaire de 500 actions. .

L'Assemblée réunissant l'intégralité des parts sociales, peut valablement délibérer tel que prévu à l'article 13 des statuts et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Audefroy David

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

- Quitus à la présidence..

- Affectation des résultats.

- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du Décret du 23 mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais fixés par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation, enfin, il déclare la discussion ouverte.

le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, prend connaissance des comptes et du bilan de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat bénéficiaire de 190 432 euros après l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 58 015 euros.. les comptes sont approuvés et quitus est donné au Président pour sa Gestion

.Cette résolution est adoptée à l'unanimité et quitus est donné au Président.

A. D.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice:

- Il sera distribué 142857 euros à l'associé unique ce qui engendrera une flat tax de 42857 euros..
- 20 000 euros seront affectés à un compte de réserve de liquidation et feront l'objet d'un prélèvement fiscal de 2000 EUROS .

Le reste soit 25 575 euros sera affectée au compte de report à nouveau.

Suite à ces affectations les fonds propres de la société passeront à 835 077 euros répartis de la manière suivante :

Capital social :	500 000 euros
Réserve légale :	50 000 euros
Autre réserve	20 000 euros
Report à nouveau	265 077 euros

L'endettement est de 48279 euros dont 2 671 euros de comptes-courants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 en prends acte purement et simplement, La rémunération du dirigeant a été de 35614 euros lors du dernier exercice..

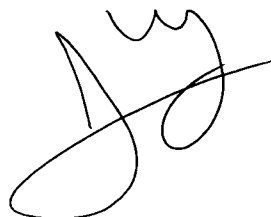
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès verbal afin de remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14 H 30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés ou par leurs mandataires, après lecture.



A. D